Union des syndicats Lutte de Classes (U-LDC)
La Capsule, 21 rue Boucher de Perthes, 38000 Grenoble
contact@u-ldc.org
https://u-ldc.org

LDC Hauts-de-France syndicat@ldc-hdf.org
https://ldc-hdf.org

Élections professionnelles décembre 2026

CONTRE LA CASSE, LA LUTTE DES CLASSES

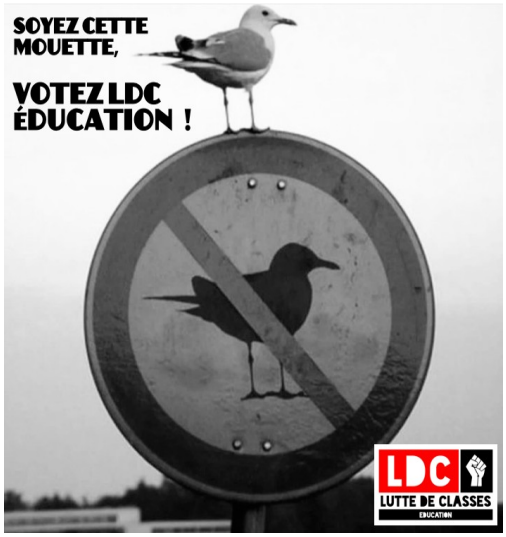

AED et AESH sont reconnu·e·s comme indispensables dans les établissements scolaires. Le gouvernement feint d'être préoccupé par la vie scolaire, le bien-être des élèves, l'inclusion. Pourtant depuis plusieurs années et malgré les luttes, AED et AESH restent sous-payé·e·s, maltraité·e·s, corvéables à merci et soumis·e·s aux diktats des petit·e·s chef·fe·s. Cette situation, insupportable pour elles et eux, comme pour les élèves dont ils et elles ont la charge, est un véritable scandale. Le gouvernement reste sourd, « pas d'argent » nous dit-on ! Il y en a pourtant lorsqu'il s'agit de gaver les entreprises à plus de 211 milliards, de faire cadeau aux plus riches de l'impôt sur les grandes fortunes, ou de perpétuer un système capitaliste au profit des actionnaires.

AED, cheville ouvrière de la vie scolaire, mais flexibles et précaires

Le salaire des AED n'a toujours pas été revalorisé, le SMIC et c'est tout ! Pas de grille salariale qui permettrait une évolution, comme c'est le cas pour tou·te·s les contractuel·le·s de l'Éducation nationale. En outre, beaucoup sont en CDD ; si ceux-ci peuvent être conclus pour 3 ans, ils sont très – trop – souvent d'un an, ce qui permet aux chef·fe·s d'exiger des AED du travail non prévu au contrat, et une soumission totale.

Même chose pour la CDIsation : si elle existe dans les textes au bout de six ans, et si le CDI relève de la compétence du Rectorat, elle est souvent refusée par les chef·fe·s sous de fallacieux prétextes. Avec un salaire précaire, comment obtenir un prêt bancaire ?

Ajoutons à cela le forfait d'internat payé 3h pour une nuit de présence !

LE SCANDALE DOIT CESSER
LDC EDUCATION HAUTS-DE-FRANCE SE BAT POUR :

- **Une augmentation des salaires à 1870 € nets/mois et une grille nationale d'avancement comme pour les autres contractuel·le·s (avec possibilité d'augmentation tous les trois ans).**
- **La prise en compte de la totalité du temps de service de nuit en internat.**
- **La titularisation de toutes et tous avec un statut de catégorie B et une quotité horaire de 32h/semaine.**
- **Le recrutement académique.**
- **Le droit à la mobilité inter-académique et extra-académique.**
- **Le recrutement à hauteur des besoins partout.**

AESH, DE PIAL EN PAS OU DE PIS EN PIS

Alors que des centaines d'élèves n'ont pas tout l'accompagnement dont ils et elles ont besoin (il en manquait plus de 300 dans le Pas-de-Calais pour le nombre d'élèves notifiés), les AESH continuent d'être maltraité·e·s. Second métier en nombre de personnels, mais contractuel·le·s, à temps partiel souvent contraint, avec un salaire qui, en moyenne, n'atteint pas 1000€/mois.

Compétences et pénibilité non reconnues, les AESH, pas considéré·e·s, sont plutôt vu·e·s comme des variables d'ajustement, en fonction des tensions dans l'accompagnement des élèves. Suivre plusieurs élèves dans la même classe au même moment, changer subitement d'accompagnement ou de lieu de travail dans la journée – avec un prix des carburants qui a flambé, autant de facteurs de dégradation des conditions de travail.

Les PAS, dont la généralisation a été rejetée par l'Assemblée Nationale comme un « dispositif précipité, motivé par des économies budgétaires, existent cependant dans notre académie (une vingtaine), et aggravent la situation : davantage d'accompagnements et un périmètre d'intervention élargi. D'autant plus que le mépris s'affiche clairement : dans notre académie, pas d'AESH-référent·e dans le dispositif, alors que c'était initialement prévu !

Etre AESH est un vrai métier, qui demande des compétences. Depuis longtemps les AESH réclament à juste titre un vrai statut et une rémunération à hauteur des compétences et du travail. Récemment le ministère se proposait de fonctionnariser 10 à 20 % des AESH. De qui se moque-t-on ? Dans un tel système 80 % des AESH resteraient contractuel·le·s, mal payé·e·s, maltraité·e·s et déconsidéré·e·s.

LE SCANDALE DOIT CESSER
LDC EDUCATION HAUTS-DE-FRANCE SE BAT POUR :

- **La titularisation sans conditions et un statut de fonctionnaire de catégorie B pour toutes et tous.**
- **Un recrutement à la hauteur des besoins partout.**
- **Un temps plein à 24h d'accompagnement élève.**
- **Un salaire revalorisé, 1 870€/mois, au regard de la pénibilité du travail et le respect des compétences professionnelles.**
- **La suppression des PIAL, des PAS, et de la mutualisation des moyens.**



VOTEZ ET FAITES VOTER LUTTE DE CLASSES ÉDUCATION